## LE FORFAIT SOCIAL

Concerne les sommes seumises à la CSG mais exonérées de cotisation de sécurité saidle il y a des exceptions)

Taux 16% ou 10%
Taux 8%

Taux à 20%: - Contribution de rem playeur au financement

d'un régime de retraite suppléndentaire pour sa partie exonérée de cotisations de sécurité sociale (mais soumise à la CSG).

Certaines sommes issues de l'épargne

Plan dépargne pour la retraite collectif

salariale

- voir liste complète →
Taux à 16%:

(PERCO)

Taux à 10%:

- Abondament de l'emplayeur servanta
acquérir des titres de l'entreprir ou d'une
entreprise liée.

- Voir E.

Tank à 8%: ENT > 11 sal Contribution des employeurs (PP) du financement de la prévoyance complémentaire (dont cotisations apprentis).